

LA LETTRE ECONOMIQUE HEBDOMADAIRE DE LORELLO ECODATA

N°90 30 août 2014

Le Coin des Epargnants

Le CAC 40 a enregistré une troisième semaine de hausse. Il a clôturé à 4 381 points en hausse de 3,02 % sur cinq jours. Les évènements d'Ukraine et d'Irak ont moins pesé, cette semaine, sur la bourse de Paris qui a plutôt bien réagi à la nouvelle composition du Gouvernement.

Le baril de pétrole Brent s'est échangé, à Londres, à 102,8 dollars en hausse de 0,4 % sur la semaine mais il demeure toujours orienté à la baisse depuis le début de l'année. Selon plusieurs analystes, le cours du pétrole pourrait s'inscrire en diminution durant plusieurs années. L'excès d'offre expliquerait ce retournement de tendance. La production outre-Atlantique a augmenté au point de faire des Etats-Unis le troisième producteur mondial. Ainsi, en 2013, les Etats-Unis ont produit davantage de pétrole qu'ils n'en ont importé. La baisse des cours pourrait atteindre 20 à 30 dollars.

L'once d'or valait, vendredi 29 août, 1287 dollars, en hausse de 0,99 % sur une semaine. Sur un an, le cours s'affiche en baisse de 9 %.

Vendredi 29 août, un euro valait 1,31 dollar, en baisse sur une semaine. L'euro a perdu 4 % de sa valeur depuis le mois d'avril. Les mauvais résultats de la zone euro et les tensions en Ukraine pèsent sur la monnaie européenne. L'attente de nouvelles mesures de la BCE pour soutenir l'activité et lutter contre la déflation conduit également les investisseurs à se délester de leurs euros.



France, les impossibles équations

L'économie est maussade comme l'a été l'été dans de nombreuses régions. La stagnation du deuxième trimestre a tué dans l'œuf tout espoir de reprise à court terme. Cette mauvaise passe a été confirmée par l'enquête de l'INSEE sur le climat des affaires en France pour le mois d'août, calculé à partir des réponses des chefs d'entreprise des principaux secteurs d'activité. Cet indicateur perd un point dans l'industrie, le bâtiment et les services. Il perd neuf points dans le commerce de détail. Plus grave, l'indicateur de retournement qui permet d'apprécier un éventuel changement de conjonctures reste dans la zone indiquant une situation défavorable.

Le taux de croissance pourrait être, au regard des premiers résultats du troisième trimestre, en-deçà de la prévision gouvernementale fixée à 0,5 % le 14 août (contre 1 % initialement). Selon nos études, elle pourrait n'atteindre que 0,3 %. Depuis trois ans, la croissance est nulle en France tout comme au sein de la zone euro qui est entrée dans une longue phase de correction des déficits publics. Dans ces conditions, nul n'imagine une réelle réduction du déficit public français. En effet, ce dernier pourrait s'élever à 4,2 % soit son niveau de 2013 voire atteindre 4,3 %. Face à l'incapacité de la France à endiguer son déficit, les agences de notation pourraient dégrader la note de la France d'ici le mois de novembre.

Pour 2015, le Gouvernement ne pourra pas respecter l'objectif des 3 % du PIB. Avec une croissance qui pourrait se situer en 2015 entre 0,5 et 0,7 %, un déficit à 3,7 % est des plus probables sous réserve d'un effort d'une vingtaine de milliards d'euros et d'un accord de la Commission de Bruxelles. Rien n'est impossible car selon une étude de France Stratégie (ex Commissariat général du gouvernement), entre 1990 et 2007, 17 pays de l'OCDE ont réduit leurs dépenses publiques d'au moins trois points de PIB sur trois ans. En moyenne, l'ajustement dans ces pays a duré cinq ans et a porté, au total, sur 7 points de PIB. Tous ces pays ont joué sur le niveau des prestations sociales pour réduire leurs dépenses publiques et le niveau de leur déficit.

Chômage en France, pas d'éclaircie attendue

Selon Eurostat, l'Office européen des statistiques, dans la zone euro, le taux de chômage corrigé des variations saisonnières s'est établi à 11,5% en juillet 2014, stable comparé à juin 2014. Il est en baisse par rapport au taux de 11,9% de juillet 2013. Dans l'Union européenne, le taux de chômage s'est établi à 10,2% en juillet 2014, également stable comparé à juin 2014, mais en baisse par rapport au taux de 10,9% de juillet 2013. La France est désormais au-dessus de la moyenne européenne avec un taux de 10,3 %.

Parmi les États membres, les taux de chômage les plus faibles ont été enregistrés en Allemagne et en Autriche, et les plus élevés en Grèce (27,2% en mai 2014) et en Espagne (24,5%). Sur un an, le taux de chômage a baissé dans vingt-deux États membres, a augmenté dans trois, et est resté stable dans les trois derniers. Les baisses les plus marquées ont été observées en Hongrie (de 10,4% à 8,1% entre



juin 2013 et juin 2014), au Portugal (de 16,3% à 14,0%), en Croatie (de 18,1% à 16,2%), en Espagne (de 26,2% à 24,5%) et en Irlande (de 13,1% à 11,5%). Les seules hausses ont été observées en Finlande (de 8,1% à 8,7%), en Italie (de 12,1% à 12,6%) et au Luxembourg (de 5,9% à 6,3%). En juillet 2014, le taux de chômage aux États-Unis s'est établi à 6,2%, en hausse par rapport au taux de 6,1% enregistré en juin 2014, mais en baisse par rapport au 7,3% de juillet 2013.

Si sur un an, le chômage baisse en zone euro, la France est dans un cycle de hausse. Le nombre de demandeurs d'emploi s'est accru de plus de 500 000 depuis le mois de mai 2012. Au mois de juillet, pour le neuvième mois consécutif, le chômage a, en effet, poursuivi sa progression en se rapprochant de la barre des 3,5 millions de demandeurs d'emploi (catégorie A). Au mois de juillet, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégorie A a, ainsi, atteint 3 424 400 en France métropolitaine. La hausse est de 0,8 % en un mois et de 4,3 % en un an. Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, toutes catégories confondues, s'élève à 5 083 800 en France métropolitaine à la fin du mois de juillet (5 386 600 en France y compris Dom). La progression est de 0,8 % (+40 600) au mois de juillet et de 5 % sur un an. Au total, c'est 17 % de la population qui est à la recherche d'un emploi, 10,2 % en ne retenant que la catégorie A. En rapprochant le nombre de demandeurs d'emploi, de la population salariée dans le secteur privé, le taux atteint 24 %.

Si, en 2013, la situation des jeunes de moins de 25 ans avait pu s'améliorer avec la montée en puissance des contrats aidés, ce n'est plus le cas actuellement. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A de moins de 25 ans a augmenté de 0,7 % en juillet. Néanmoins, sur un an, l'orientation est toujours à la baisse, -1,8 %. En revanche, les seniors paient très chers la crise avec une montée du nombre de demandeurs d'emploi de 11,6 % en un an et de 0,7 % en juillet. Les 25-49 ans ont enregistré une hausse de 0,8 % en juillet et de 3,4 % en un an.

La durée du chômage s'allonge de 3 jours au mois de juillet. En un an, la durée moyenne du chômage s'est accru de plus d'un mois (32 jours). Elle atteint, en moyenne, 529 jours. Près de 43 % des chômeurs sont inscrits à Pôle Emploi depuis plus d'un an. Pour les plus de 50 ans, la durée moyenne s'élève à 496 jours en progression de 39 jours en un an. La France duale se construit de jour en jour avec un éloignement croissant d'une part non négligeable de la population active du monde du travail.

La région corse est celle dont la progression du nombre de demandeurs d'emploi est la plus élevée, + 11 % contre une moyenne nationale de 4,5 %. Dans les mauvais résultats figurent la région lle de France avec une progression de 6,3 % et Champagne Ardennes avec une hausse de 6,7 %.Parmi les plus faibles augmentations se trouvent la Picardie, la Haute Normandie, Nord-Pas-de-Calais et la Lorraine. Il s'agit de régions qui dans le passé ont été confrontées à de vastes mouvements de désindustrialisation. La Corse souffre de l'effondrement du secteur du bâtiment et d'une saison touristique moyenne au niveau de l'hôtellerie et de la restauration.



Compte tenu des prévisions de croissance et du climat des affaires en baisse comme l'INSEE vient de le révéler, aucune amélioration n'est à attendre dans les prochains mois. Les mesures d'exonération de charges sociales ne se feront ressentir qu'en 2015. Le Crédit d'Impôt Compétitivité pour l'Emploi n'a pas d'effet réel. Sa complexité et les versements différés par l'administration n'incitent as pour le moment les entreprises à embaucher.

L'absence de visibilité pèse sur les décisions des entreprises qui reportent leurs décisions d'investissement et donc les créations éventuelles de postes. Malgré d'importants départs à la retraite, plus de 600 000 cette année, il n'y a pas de possible inflexion du chômage pour les trois prochains mois

Fin de partie estivale et nouveau modèle touristique...

Les hôteliers et les restaurateurs sont les agriculteurs des temps modernes. Ils se plaignent tout le temps surtout quand ce dernier s'affiche en gris. Néanmoins, ils ont quelques bonnes raisons d'avoir la mine maussade. Les Français recourent de moins en moins à l'hôtel et privilégient le partage de logement, les chambres d'hôtes, le camping, l'hébergement en famille ou chez des amis. Seule la clientèle internationale continue à s'orienter vers les hôtels. De ce fait, si les hôtels haut de gamme résistent assez bien, il n'en est pas de même pour les hôtels de classe moyenne qui se situent dans des zones géographiques offrant d'autres formes d'hébergement. Ainsi, avec la crise, de plus en plus de Français louent tout ou partie de leur résidence secondaire mais aussi principale durant l'été. Même si la croissance des résidences secondaires est au point mort, les Français en demeurent pas moins les champions absolus au niveau mondial ce qui permet de générer une large offre en matière de location saisonnière.

La France comptait, en 2012, trois millions de résidences secondaires, soit 10 % du parc total de logements et une pour dix ménages. Depuis 2007, une érosion est constatée, les mises en vente étant plus nombreuses que la demande. Depuis 10 ans, il faut souligner que 10 régions ont perdu des résidences secondaires. La concentration du parc de résidences secondaires s'est accrue depuis l'an 2000. Près de 60 % du parc est situé dans six régions. Elles représentent 22 % du parc de logement en Languedoc-Roussillon et 17 % en Provence-Alpes-Côte-d'Azur. En Corse, ce taux est de 34 % mais de nombreuses résidences secondaires sont des maisons de famille situées dans les villages de montagne et possédées par des Corses. Les locations saisonnières et le partage de logement via Internet concurrencent les formes traditionnelles de tourisme qui doivent revoir leur modèle économique en montant en gamme, en développant des services spécifiques ou en jouant sur la catégorie low cost. L'autre voie est le développement de la clientèle internationale.



La zone euro dans le triangle des Bermudes

Le climat des affaires est orienté à la baisse en France mais également dans toute la zone euro. Alors que le PIB a stagné au deuxième trimestre dans la zone euro, les enquêtes étudiant le climat économique se détériorent au mois d'août. L'indice du Sentiment Economique, publié par la Commission Européenne est tombé à son plus bas niveau depuis le début de l'année. Les indicateurs avancés qui doivent être publiés dans les prochains jours sont attendus en baisse.

La cristallisation la crise se manifeste également par la poursuite du mouvement de baisse du taux d'inflation. Ainsi, selon l'institut statistique de l'Union européenne, le taux d'inflation annuel de la zone euro a été évalué à 0,3% en août 2014, en baisse par rapport au mois de juillet où il était de 0,4%.

Ce taux d'inflation qui demeure très en-deçà de l'objectif de 2 % devrait inciter la Banque Centrale à intervenir plus rapidement que prévu en ayant recours à des mesures non conventionnelles comme en particulier la reprise des crédits à taux nul ou presque au profit des établissements financiers.

Japon, une toute petite reprise

L'économie japonaise rebondit après la forte contraction enregistrée au deuxième trimestre, une chute de 6,8 % provoquée par la hausse de la TVA. Mais cette reprise est beaucoup plus faible que prévu. La production industrielle n'a progressé que de 0,2% en juillet. Le taux de chômage a, dans ces conditions, augmenté à 3,8%. La perte du pouvoir d'achat après la hausse de la TVA et la dépréciation du yen pèsent sur les dépenses des ménages.

La demande extérieure a montré des signes positifs de croissance mais compte tenu du mauvais climat international, elle ne peut pas réellement prendre le relais de la demande interne.

Sur le plan intérieur, l'impact de la hausse de la TVA de trois points est plus fort que prévu. Il n'est pas impossible que la production industrielle rebascule dans le rouge dans les prochains mois. Pour juillet, la hausse de 0,2 % est une défaite car de nombreux analystes attendaient une progression de 1 %.



A suivre, next week...

Lundi 1^{er} septembre

Seront publiés les indices PMI avancés pour les activités manufacturières pour la rance, l'Allemagne, l'Italie, la Grèce et pour l'ensemble de la zone euro permettant d'apprécier l'évolution de la conjoncture. Ces indicateurs devraient ressortir en baisse traduisant qu'aucun rebond n'est attendu dans les prochains mois.

Au Royaume-Uni, il faudra suivre l'évolution des crédits à la consommation pour le mois de juillet qui devrait être en progression. Sera également connue la masse monétaire de la Grande-Bretagne et la base monétaire du Japon.

Mardi 2 septembre

En Espagne, seront publiés les résultats du chômage du mois d'août qui pourraient encore être orientés à la baisse.

Pour les Etats-Unis, sera rendu public le PMI manufacturier du mois d'août. Il en sera de même pour les dépenses de construction qui pourraient avoir progressé de 0,9 %.

Mercredi 3 septembre

En Australie sera rendu public le taux de croissance pour le deuxième trimestre. Après une hausse de 1,1 % au premier trimestre, la progression aurait atteint 0,4 % au deuxième. Le taux de croissance annuelle serait de 3 %.

Toute une série d'indices avancés PMI pour les services serait publiée. L'indice PMI serait en baisse pour le Japon, l'Allemagne, l'Italie et pour l'ensemble de la zone euro. Il serait, en revanche, en hausse pour la France.

Jeudi 4 septembre

La journée sera celle de la Banque Centrale européenne avec une réunion qui pourrait donner lieu à des décisions compte tenu du taux d'inflation du mois d'août, 0,3 %, de la situation économique de la zone et de l'évolution de la masse monétaire.

Aux Etats-Unis, il faudra regarder la balance commerciale pour le mois de juillet. Elle devrait être déficitaire de 42 milliards de dollars contre 41,5 milliards de dollars au mois de juin. Seront rendus publics plusieurs indicateurs PMI qui pourraient être en baisse.



Vendredi 5 septembre

Il faudra analyser l'enquête mensuelle de la banque centrale japonaise pour apprécier la situation de l'économie nippone. Sera également publié, à Tokyo, l'indice économique avancé.

En Allemagne, il faudra suivre la production industrielle de juillet qui devrait être en hausse de 0,3 %.

Pour la France, sera rendu publique la confiance des consommateurs qui serait, une nouvelle fois, en baisse à 85 contre 86 au mois de juillet.

Le taux de chômage aux Etats-Unis pour le mois d'août sera publié. Il devrait être en baisse à 6,1 % contre 6,2 % pour le mois de juillet.



La lettre économique est une publication réalisée par Lorello Ecodata, cabinet de conseils en stratégies économiques dirigé par Philippe Crevel avec le concours d'O2P-Conseil

Abonnement annuel à cette lettre hebdomadaire et à la lettre mensuelle de l'épargne et de la retraite 500 euros

Pour tout renseignement, contacter Shahina Akbaraly : s.akbaraly@o2p-conseil.com

Sites Internet:

www.philippecrevel.com / www.lorello.fr

Lorello Ecodata 44, rue de Fleurus 75006 Paris

Téléphone: 01 45 00 37 37 / 06 03 84 70 36